

BULLETIN MUNICIPAL

N°88

**REUNION DU
17 février 2009**

Personnes présentes, tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Yves LELEU, excusé.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de proposer 2 délibérations au vote du Conseil : l'une sur la reprise des frais liés à la piscine dans le budget de la mairie, et la seconde pour l'acceptation du règlement d'un sinistre. Le Conseil Municipal accepte les 2 propositions.

Lecture du compte-rendu de la précédente réunion, aucune observation n'est soulevée.

A l'ordre du jour :

Présentation de la loi SRU et de la réforme sur l'E.R.D.F.

Monsieur le Maire a invité Monsieur Grégory PICQUE, agent ERDF pour une présentation de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et son implication sur les réseaux électriques. En effet, depuis son application au 01 janvier 2009, les collectivités en charge de l'urbanisme (CCU) doivent prendre à leur charge les coûts d'extension ou de renforcement du réseau électrique. Une participation pour voirie et réseaux a été votée en novembre 2008 pour refacturer tout ou partie de ces coûts au pétitionnaire. Néanmoins, la mairie devra prévoir une ligne budgétaire pour le paiement de ces travaux.

Instruction des dossiers d'urbanisme

Suite à la mise en place du PLU, la commune a récupéré l'instruction des dossiers d'urbanisme. Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la Direction Départementale de l'Équipement afin qu'elle continue à s'occuper gratuitement de l'instruction (vérification des demandes avec les différents documents d'urbanisme, élaboration des arrêtés, etc.). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de la convention.

Avancement du projet du presbytère

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il n'a pas encore reçu tous les coûts des matériaux, mais que l'association Mod'emploi lui a fourni son devis pour la main d'œuvre. Le coût s'élèverait environ à 34 000 € à la charge de la commune pour l'emploi de 8 personnes, 3 jours par semaine, sur une durée de 12 mois. De plus, le projet d'installation d'un chauffage à partir de l'aérothermie sera peut être abandonné car il s'avère que lorsque les températures deviennent négatives, un chauffage d'appoint est nécessaire. Enfin, le muret devant le presbytère sera abaissé et prolongé.

Demande de subvention

Afin de prévoir le financement du projet de rénovation et de modification du presbytère en logements sociaux, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation pour effectuer des demandes de subventions auprès de divers organismes. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Reprise des frais liés à la piscine

Au cours du premier trimestre scolaire de chaque année, les élèves de 4 classes ont une activité piscine. Préalablement financé par l'Amicale de l'école, Monsieur le Maire demande l'autorisation de reprendre cette activité dans le budget de la commune. Les coûts seraient repartis dans les comptes de la manière suivante :

- compte 6188 pour les entrées et les leçons de piscine
- compte 6248 pour le transport

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité. Une diminution de la subvention attribuée à l'association sera prévue dans le budget pour couvrir partiellement cette dépense.

Remboursement de l'assurance SMACL

Suite à la tempête de mars 2008, des dégâts avaient été relevés sur la toiture de la mairie, le préau et sur un bâtiment scolaire. Une déclaration de sinistre avait donc été ouverte auprès de notre assurance SMACL. Suite au passage d'un expert, la proposition de remboursement s'élève à 1 965 €. Monsieur le Maire demande l'acceptation du montant proposé par l'assurance. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Nomination d'un responsable sécurité

Suite à l'accident survenu avec les tables de tennis de table, Monsieur le Maire

désire qu'une personne soit nommée en tant que responsable sécurité. Cette personne sera en charge à la fois de relever tout dysfonctionnement susceptible de porter atteinte à la sécurité des biens et/ou des personnes et d'être l'interlocuteur de toute personne ayant connaissance de ce genre d'incidents. Il communiquera ensuite avec le maire et/ou les adjoints délégués afin que ces derniers s'occupent de la résolution du problème. Monsieur Hervé DEFEBVER est proposé à ce poste. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire

Afin de préparer le budget primitif 2009, Monsieur le Maire propose un débat sur les grandes lignes de l'orientation budgétaire, reprenant les travaux de voirie, les propositions de subvention, d'investissement, etc. ...Le Conseil Municipal émet également des propositions.

Questions diverses :

Permanences voirie

Monsieur Jean-Pierre LEMATTE informe l'assemblée qu'il tiendra une permanence pour tous les problèmes de voirie le dernier samedi de chaque mois en mairie, de 11h à 12h.